



Panneau de signalisation enjoignant aux camions et camping-cars de ne pas stationner le long de l'Herault, à Laroque le 4 novembre 2011 (AFP/SYLVAIN THOMAS)

## Urbanisation galopante dans l'Hérault

Montpellier - AFP - Mercredi 8 février 2017

---

Montpellier (AFP)

En 30 ans, près de 17.000 hectares ont été artificialisés dans l'Hérault, soit l'équivalent de 52 places de parking par heure. L'Etat veut réduire de moitié d'ici à 2020 cette urbanisation galopante, un objectif que certains jugent encore trop timoré.

A plus long terme, depuis 50 ans, la population a doublé dans l'Hérault, mais la surface urbanisée a triplé, avec une forte accélération dans les années 1990 et 2000, souligne Matthieu Grégory, à la tête de la Direction départementales des Territoires et de la Mer (DDTM) de l'Hérault.

"On voit clairement que ce n'est pas corrélé", relève M. Grégory, qui a supervisé une étude sur l'étalement urbain héraultais présentée comme une première en France. Cette étude a notamment pour objectif d'interpeller les acteurs publics et de les inviter à adopter l'objectif de "réduire par deux le rythme de consommation de l'espace d'ici 2020", explique le directeur de la DDTM 34.



Vendanges le 17 septembre 2008 près de Béziers, dans l'Hérault

Conséquence directe de cette urbanisation menée à un rythme effréné: la concurrence entre collectivités pour attirer populations et entreprises et la spéculation foncière l'ont bien souvent emporté sur la préservation de terres particulièrement fertiles et ont opéré de véritables saignées dans le vignoble et les espaces naturels et forestiers.

Outre l'étalement résidentiel, quelque 4.540 hectares ont aussi été "mangés" en 50 ans par des zones d'activités (Zac), dont beaucoup ont des taux d'occupation très faibles, allant de 0 à 50%. Les Jeunes agriculteurs de l'Hérault dénoncent régulièrement le surdimensionnement de ces Zac, générant des friches: fin 2016, ils avaient ainsi symboliquement remis en culture une partie de la Zac controversée de la Salamane à Clermont-l'Hérault, dont seuls 20 des 70 hectares étaient alors occupés.

- 'Temps de réagir' -

L'urbanisation la plus forte a eu lieu sur la zone littorale qui concentre 80% de la population. Parmi les mauvais élèves, l'étude pointe notamment la zone de Béziers mais aussi les communes du Pic Saint-Loup, ou encore la Haute vallée de l'Hérault.

Alors qu'une génération a urbanisé autant que les 33 précédentes dans le département, il est "nécessaire de développer une vision réfléchie de l'espace", assure Matthieu Grégory. De son côté, le préfet Pierre Pouëssel a tenu à rappeler "l'importance de la préservation du foncier pour les générations futures".

"Il est temps de réagir et de prendre conscience des problèmes – environnementaux, agricoles, sociaux, économiques – que pose un étalement urbain démesuré", analyse pour sa part Mathieu Bouchard, porte-parole d'Europe Ecologie Les Verts (EELV) pour le Languedoc-Roussillon. "Face au mur, il ne faut pas se contenter de ralentir, mais il faut choisir un autre modèle de développement où l'on reconstruit la ville sur la ville, où l'on investit dans des mobilités alternatives à la voiture, où on a la volonté de maintenir les commerces dans les villes et des agriculteurs en proximité...", plaide-t-il.



La place de la Comédie à Montpellier, le 6 septembre 2013 / © AFP/Archives/Pascal Guyot

Parmi les multiples conséquences négatives de la bétonisation des dernières décennies mises en avant par ses opposants, figurent notamment l'augmentation des risques d'inondations --dans une région très touchée par ce phénomène--, les menaces sur une alimentation de qualité et sur les emplois agricoles, l'érosion du littoral ou encore la pollution engendrée par les déplacements en voiture des lotissements résidentiels aux parcs d'activités et zones commerciales excentrés.

"Les vrais archaïques sont ceux qui défendent encore un modèle de développement issu des années 1980 ou 90. Et il y en a encore dans l'Hérault", souligne Mathieu Bouchard.

Dans le département, plusieurs projets urbanistiques suscitent aujourd'hui de fortes oppositions, **dont une zone commerciale qui doit voir le jour à Saint-Clément-de-Rivière**, un projet d'arrière-pays du port de Sète à Poussan ou la nouvelle gare TGV de Montpellier-La Mogère.

© 2017 AFP